

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son sixième rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au Palais législatif :

- le 13 avril 2021, à 18 heures;
- le 15 avril 2021, à 18 heures.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*;
- projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Amendment Act*.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié de nouveau le 3 décembre 2020, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour les réunions des 13 et 15 avril 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

Réunion du 13 avril 2021 :

- M. ALTOMARE;
- M. le *ministre* EWASKO;
- M. MOSES;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M. PIWNIUK;
- M. REYES.

Le Comité a élu :

- M. REYES à la présidence;
- M. PIWNIUK à la vice-présidence.

Réunion du 15 avril 2021 :

- M. ALTOMARE;
- M. le *ministre* EWASKO;
- M. MOSES;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M. PIWNIUK;
- M. REYES.

Le Comité a élu :

- M. REYES à la présidence;
- M. PIWNIUK à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu pendant la réunion du 13 avril 2021 :

M. KINEW

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu pendant la réunion du 15 avril 2021 :

M. GERRARD

Exposés oraux :

Le Comité a entendu 40 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* :

Réunion du 13 avril 2021

Patrick Noel	Particulier
Jacqueline Pelland	Particulier
Marianne Hladun	Alliance de la Fonction publique du Canada
Sophia Adeleye	Brandon University Students' Union
Tanjit Nagra	Particulier
Brianne Goertzen	Particulier
Adam Pawlak	Particulier

Savannah Szocs	Association des étudiants de l'Université du Manitoba
Brendan Scott	Particulier
Kristin Smith	Manitoba Alliance of Post-Secondary Students
Jonathon Henderson	Association étudiante de l'Université de Winnipeg, vice-président des affaires extérieures
Michael Shaw	Particulier
Orvie Dingwall	Particulier
Peter Miller	Particulier
Julius Chester	Particulier
Riley Shannon	Particulier
Kiratveer Hayer	Particulier
Joshua Dasman	Association étudiante de l'Université de Winnipeg
Robert Chernomas	Particulier
Jennifer Adair	Particulier
Scott Forbes	Manitoba Organization Faculty Association
Peter Ives	Particulier
Scott Grills	Particulier
Brenden Gali	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants — Manitoba
Jonathan Northam	Particulier
Alannah McKay	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (bureau national)
Matt McLean	Syndicat canadien de la fonction publique
Réunion du 15 avril 2021	
Shawna Peloquin	Particulier
Jim Clark	Particulier
Mike Moroz	Particulier
Mark Gabbert	Particulier
Whitney Hodgins	Manitoba League of Persons with Disabilities
Dane Monkman	Particulier
Hannah Mihychuk Marshall	Particulier
Andrew Kohan	Particulier
Joe Curnow	Particulier
Elizabeth Shearer	Particulier
Zach Fleisher	Particulier
Jelynn Dela Cruz	Particulier
Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba

Exposés écrits :

Le comité a reçu neuf exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* :

R.J. Leland	Université du Manitoba
Joanne Parsons	Particulier
Rob Schmidt	Particulier
Eveline Milliken	Particulier
Katinka Stecina	Particulier
Michelle Faubert	Particulier
Othniel Harris	Canada Sierra Leone Friendship Society Inc.
Tim Podolsky	Particulier
Tendai Dogo	Particulier

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que la définition de « frais d'étudiants » figurant à l'alinéa 2b) du projet de loi soit amendée par adjonction, à la fin, de « La présente définition ne vise pas les frais que fixe le syndicat ou l'association des étudiants d'une université ou d'un collège ou qui sont exigibles à leur égard. »

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

M. REYES

Le 15 avril 2021